

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Inspection Régionale d'Agronomie
AQUITAINE

E.N.I.T.A.

BORDEAUX, le 25 Octobre 1967

B.P. 593 33 - Bordeaux RP
tel. 21.53.70

L'Ingénieur Général d'Agronomie

à

Monsieur AUGUSTE
Ingénieur d'Agronomie
DAX.

n° 2 898 / PM/GB

OBJET : Implantation des C.F.P.P.A.
Réunion régionale.

27 OCT 1967

40 - DAX

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint,
le procès-verbal de la réunion régionale concernant l'implanta-
tion des C.F.P.P.A. dans la région Aquitaine, qui s'est tenue
le Mardi 17 Octobre 1967 à l'E.N.I.T.A. à Gradignan.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'expression de mes sentiments distingués.

P^r L'Ingénieur Général
d'Agronomie
L'Ingénieur en Chef

P. MARTINE

110

à cl.
Ch. de So
So, adultes

1 copie pour N. Saug.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
Inspection Régionale d'Agronomie
AQUITAINE

REUNION REGIONALE CONCERNANT L'IMPLANTATION
DES CENTRES DE FORMATION ET DE PROMOTION PROFESSIONNELLES AGRICOLES
(C.F.P.P.A.)

COMpte-REndU de la Réunion du 17 Octobre 1967

Conformément aux directives de la circulaire ministérielle du 21 juillet 1967, une réunion régionale concernant l'implantation des C.F.P.P.A. dans la région Aquitaine s'est tenue le 17 Octobre 1967 à l'I.N.I.T.A. à Cradignan près Bordeaux.

ETAIENT PRESENTS :

MM. MAURON , Ingénieur Général Chef du Service de l'Enseignement
NOVE-JOSSERAND , Vice-Président de la Fédération Nationale des
Syndicats d'Exploitants Agricoles
DESCLAUDE , Ingénieur Général d'Agronomie de la région Aquitaine
SIINTAS , Président de la Chambre d'Agriculture des Landes
GUTIONIE-CHATEAU, Président de la Chambre d'Agriculture de la Gironde

M. AUGUSTE , Ingénieur d'Agronomie (Landes)
Melle BALAGUE , Centre des Jeunes Agriculteurs du Lot-et-Garonne
MM. BERGER , Centre des Jeunes Agriculteurs de la Gironde
BOUDET , Ingénieur des Travaux Agricoles - C.F.P.P.A. de
Libourne
CADIOT , Ingénieur en Chef d'Agronomie - Inspection Régionale
d'Agronomie Aquitaine

.../

M. CASTAING , de la F.D.S.E.A. des Landes
Melle CHAUVEL , du Service Enseignement de la F.U.S.E.A.
MM. CHAUVET , Directeur du Lycée Agricole de Périgueux
de COURNAUD , Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Lot-et-
Garonne
DAMESTOY , Centre des Jeunes Agriculteurs des Landes
DEBERNIARD , Ingénieur d'Agronomie (Dordogne)
FAURE , Ingénieur d'Agronomie (Lot-et-Garonne)
GABAIX , F.N.S.P.A. des Basses-Pyrénées
GUYONNAUD , Membre de la Chambre d'Agriculture de la Gironde
LACHAUD , Directeur du Centre de Formation des Planteurs de
Tabac - Bergerac
LABURTHE , Directeur du Lycée agricole de Sainte-Livrade
LAUGA , Centre des Jeunes Agriculteurs des Basses-Pyrénées
LESNIER , Président de la F.D.S.E.A. de la Gironde
MARTINE , Ingénieur en Chef d'Agronomie - Bordeaux
MEDELLEC , Centre National des Jeunes Agriculteurs - Paris
PARAILLOUS , Directeur du Lycée Agricole de Pau
Mme PELETTE , chargée de mission d'inspection
M. PEYRAT , Directeur du Lycée Agricole de Blanquefort
RENAUD , Ingénieur en Chef d'Agronomie (Landes)
ROBIN , Centre Régional des Jeunes Agriculteurs - Bordeaux
ROUSSEL , A.P.C.A. Paris
SOUCHET , Centre Régional des Jeunes Agriculteurs - Bordeaux
TURPAULT , Centre Régional des Jeunes Agriculteurs - Bordeaux

x

x

x

.../

A 8 heures 45, M. MAURON ouvre la séance. Il remercie les personnalités présentes, puis expose le planning de la réunion.

Il souligne notamment qu'il n'est pas question d'établir un plan définitif d'implantation des C.F.P.P.A. mais de déterminer dans chaque département un ou deux points où pourraient être créés, à titre expérimental, des C.F.P.P.A. plus spécialement réservés aux adultes.

Il précise que le terme d'adulte s'applique non seulement aux agriculteurs âgés de plus de 21 ans mais également aux jeunes gens moins âgés mais qui ont quitté l'école depuis quelques années pour entrer dans la vie active.

Il définit ensuite les objectifs poursuivis.

Tout d'abord, apporter un complément de formation destiné à procurer le minimum de connaissances générales, techniques et économiques indispensables à un futur chef d'exploitation.

Ensuite, perfectionner, tenir informé voire permettre des reconversions dans une autre branche de l'Agriculture.

En résumé, rattrapage puis recyclage.

M. MAURON fait ensuite connaître les grandes lignes de cette formation :

Bien qu'aucun diplôme ne soit exigé il est nécessaire que les candidats possèdent, ou acquièrent, un minimum de connaissance de l'agriculture pour suivre cette formation avec profit. Formation d'ailleurs bien particulière :

Programmes souples ; Rythme de formation adapté aux contingences locales ; Pédagogie adaptée à un auditoire d'adultes.

Après en avoir discuté il a paru souhaitable de couronner ces études par l'obtention d'un diplôme : mais il s'agira moins d'un examen de type scolaire que d'un contrôle des connaissances acquises.

Cet examen sera le B.P.A. nouveau régime. Il aura la même valeur que celui qui suit la fin des études du 1^o Cycle de l'Enseignement Agricole (qui d'ailleurs sera allégé).

Il s'articulera toutefois en plusieurs certificats complémentaires mais indépendants.

La possession d'un certificat donnera droit à un certain nombre de points et il faudra X points pour obtenir le B.P.A.

Toutes ces particularités et bien d'autres, notamment d'ordre psychologique font que la promotion pour adultes devra être nettement séparée de la formation des jeunes.

Monsieur MAURON parle ensuite des C.F.P.P.A. Il indique tout d'abord ce qu'ils ne seront pas, puis il définit leurs différentes missions et passe ensuite à leur organisation administrative.

Ils relèveront administrativement d'un établissement d'enseignement agricole voisin, mais ils auront une autonomie propre d'ailleurs renforcée par la présence majoritaire au Conseil de Centre des professionnels.

M. MAURON termine en soulignant l'importance d'une collaboration étroite avec les professionnels, seule capable d'assurer la réussite de cette expérience.

M. NOVE-JOSSERAUD

insiste sur le fait que la doctrine exprimée par M. MAURON a été établie en parfaite collaboration avec les professionnels. Il souhaite que les réalisations s'effectuent dans la même optique afin de ne gaspiller ni potentiel humain ni crédits dans une coordination volontaire n'excluant pas la diversification mais éliminant toute concurrence.

Il a la certitude que ces Centres seront un puissant moyen d'action pour maintenir une agriculture de type familial adaptée au monde moderne.

Pour mieux faire comprendre l'originalité des C.F.P.P.A. d'adultes il détaille tout d'abord ce qu'ils ne seront pas :

- ce ne sera pas un enseignement agricole - car il utilisera une pédagogie particulière.
- il n'y aura pas d'âge limite, il suffira d'être déjà entré dans la vie active.
- ce ne sera pas de la promotion collective confiée à la Profession et sous sa complète direction.
- ce ne sera pas une activité de développement.

Il termine en soulignant l'importance de cette réalisation conforme à l'esprit et à la lettre de la loi du 3 décembre 1966 et notamment de son article 19.

M. ROUSSEL de l'A.P.C.A.

pense que tout ce qui vient d'être exposé devra être progressivement adapté.

Il souhaite notamment :

- que les indemnités accordées aux stagiaires soient plus élevées,
- que les centres privés bénéficient d'un apport financier public beaucoup plus important que celui accordé aux formations similaires de l'Industrie et du Commerce qui disposent de Taxes d'Apprentissage nettement plus élevées.

M. NOVE-JOSSERAUD

souligne qu'il s'agit d'une oeuvre de longue haleine et qu'il faudra attendre les résultats des premiers centres pour en juger. Le point principal est actuellement de réussir cette expérience et, pour cela, il faut d'une part préparer le terrain comme l'agriculteur prépare sa terre et, d'autre part, limiter les efforts à un nombre très restreint de points d'impacts afin de concentrer sur eux les moyens humains et financiers.

M. NEDELLEC du C.N.J.A.

croit l'affaire bien engagée mais insiste sur 3 points :

1°) financier - Il conviendrait que les centres reçoivent une indemnité de fonctionnement égale à celle des centres relevant du F.A.S.A.S.A. (18 Fr par jour au lieu de 12 Fr) et que les stagiaires touchent le S.M.A.G. + 20 % plus les allocations familiales ordinaires augmentées d'allocations familiales supplémentaires.

2°) programme - Il souhaite que les centres tiennent également des sessions de perfectionnement.

3°) structure - Le Conseil de centre tel qu'il est conçu forme une bonne base de départ mais il conviendrait de s'orienter rapidement vers la co-gestion des centres.

M. MAUROI

répond que certaines des propositions sont à l'étude mais que, de toutes façons chacun est convaincu qu'un centre ne saurait fonctionner sans un accord parfait entre les membres du Conseil de Centre et la Direction administrative dudit Centre.

Il répond ensuite à :

MM. AUGUSTE - au sujet de la nécessité d'avoir le diplôme du B.A.A.
1° Cycle pour passer le B.P.A. nouveau régime.

LESNIER - sur l'éventualité de la fermeture de cours postsecondaires.

PEYRAT - sur la responsabilité des Directeurs des établissements de rattachement des Centres et sur l'éventualité d'un appel au corps enseignant des lycées et collèges.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur MAUROI passe à l'étude de l'implantation des premiers C.F.P.P.A. dans la région Aquitaine. Il demande à Monsieur l'Ingénieur Général DESCLAUDE, de présenter les différents projets.

Après de nombreux échanges de vue auxquels participent :

MM. les Directeurs des Lycées Agricoles Départementaux
BERGER Claude, pour la Dordogne
GUIONIE-CHATEAU, pour la Dordogne
LACHAUD, pour la Dordogne
LESNIER, pour la Gironde
SINTAS, pour les Landes
de COURNUAUD, pour le Lot-et-Garonne
GADAIX, pour les Basses-Pyrénées
LAUGA, pour les Basses-Pyrénées.

La liste est arrêtée ainsi qu'il suit :

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Centre A - Lycée Agricole de Périgueux-Carlounieix

Centre B - Centre de Formation et de Perfectionnement des
Planteurs de Tabac de Bergerac (C.F.P.P.T.)

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

- Centre A - Lycée Agricole de Blanquefort
- Centre B - Centre de Beauséjour à Gironde.

out

DEPARTEMENT DES LANDES

- Centre A - (C.F.P.P.A. de Lugron (exploitation agricole)
(C.F.P.P.A. de Dax (horticulture)
Tous deux en première priorité.
- Centre B - Aucune proposition.

DEPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE

- Centre A - première priorité : Lycée Agricole de Sainte-Livrade
mécanique agricole - arboriculture
fruitière.
deuxième priorité : Collège Agricole de Hérac
élevage.
- Centre B - Institut Rural de Clairac.

DEPARTEMENT DES BASSES-PYRENEES

- Centre A - Hasparron , première urgence
Lembeye , première urgence
- Centre B - Etcharry ou Behasque.

x x
x x

A l'issue de ces travaux, M. NOVE-JOSSERAUD prend la parole, pour souligner que dans une économie agricole moderne l'exploitation de type familial n'aura sa place que si les chefs d'exploitation dépassent le niveau du médiocre et de l'exécutant. Dans l'oeuvre entreprise, non seulement nous voulons donner aux agriculteurs les moyens intellectuels nécessaires, mais nous voulons surtout former des hommes.

M. MAURON

après avoir remercié tous les participants et plus particulièrement M. NOVE-JOSSERAUD, lève la séance à 12 heures 30.

BORDEAUX, le 24 Octobre 1967